



musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 31 mai 2013

Suivi CHSCT

Chantiers de travaux : conditions de travail dégradées,
risques et maladies à caractère professionnel,
mesures de qualité de l'air

Adresse à M. le Président du CHSCT du M'OO

Objet : désaccord avec les conclusions de l'administration

Réf. : dossiers, PV et CR des CHSCT du M'OO du 2nd semestre 2012 et 1^{er} semestre 2013 ; nos courriers à votre attention et vos réponses à certains d'entre eux.

Nous vous informons de notre divergence sérieuse d'interprétation avec la Direction du M'OO sur les résultats des mesures d'air et les conséquences pour la santé des personnels de l'établissement du déroulement réel des 11 chantiers de travaux simultanés au musée d'Orsay en ce premier semestre 2013.

Vous estimez de nouveau, le 21 mai, que les mesures d'air « *ne dénotent pas une qualité de l'air particulièrement dégradée, le taux de poussière sous la marquise étant même inférieur au taux constaté à l'extérieur du musée.* »

C'est ce que vous nous avez dit précédemment lors du CHSCT du 4 avril 2013, ainsi que le médecin de prévention, tout en admettant que oui, il y a bien depuis 2012 beaucoup de poussière dans le musée.

Nous vous avons interpellé sur le fait que c'est au moment où les chantiers en zone muséographique se multiplient que la Direction a décidé de ne pas renouveler les CDD chargés de dépoussiérer les œuvres.

Nous renvoyons à nos multiples alertes sur les conséquences du déroulement des opérations de travaux, notamment dans la zone publique, à tous les étages, et sur notre demande d'effectuer des mesures d'air.

Nos demandes dans le cadre du CHSCT n'ont pas été respectées par l'administration :

- notre demande de solliciter la CRAMIF (organisme public indépendant) a été rejetée au profit d'une agence sous marché public avec le M'OO, non sollicitée par la Direction pour effectuer des mesures d'air ;

- notre demande de procéder à des mesures d'air régulières dès le début des chantiers n'a donné lieu qu'à deux mesures ponctuelles (sur 2 jours) retardées vers la fin de la phase de démolition sur le chantier librairie RMN-GP, et sur ce seul chantier.

La **CGT-M'OO** analyse que la Direction ne s'est pas conformée au Code du travail :
art. R 4412-76 : « *L'employeur procède de façon régulière aux mesures de concentration des agents **cancérogènes**, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. La stratégie de prélèvement est établie par l'employeur, après avis de l'organisme agréé, du médecin du travail, du CHSCT.* »

Article R4412-80 : « *Les résultats des contrôles sont communiqués par l'employeur au médecin du travail et au CHSCT.* »

Nous vous avons signalé en séance que le tableau de suivi des recommandations de l'ISST du 04/04/2013, comporte encore, depuis février 2008 :

« *Faire vérifier l'efficacité des capteurs lors des prélèvements d'atmosphère.* »

Le Code du travail définit ainsi la **pénibilité** :

art. D4121-5 : « *Facteurs de risques - 2° au titre de **l'environnement agressif** - a) les agents chimiques dangereux, y compris les **poussières** et les fumées.*

Le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, souligne en février 2013 (DARES, « absences pour raisons de santé ») :

« *Le rôle important des conditions de travail sur l'absentéisme*

- *contraintes physiques : exposition à des **poussières**, postures pénibles, bruit...*

- *contraintes psychosociales : risque d'agression verbale ou physique*

L'absentéisme augmente fortement avec le niveau d'exposition. »

La **CGT-M'OO** constate qu'une majorité d'agents sont exposés quotidiennement à plusieurs de ces risques.

L'Organisation mondiale de la santé (pour les Nations Unies), l'INRS, l'organisme professionnel de prévention du BTP (pour la France) stipulent que :

« *Certaines poussières, du fait de leur composition chimique, peuvent générer des maladies graves, tel le cancer de l'ethmoïde.*

Réactions : irritation des voies respiratoires, éternuements répétés, rhinites aiguës, saignements de nez, asthme.

Affections cutanées par allergies de contact : eczéma (cou, visage, mains), conjonctivite (yeux).

Les poussières de plâtre (carbonate et sulfate de calcium) se répandent par le brassage d'air et le piétinement soulevant les particules tombées au sol.

*Ces poussières sont **nocives** par inhalation : elles sont responsables d'atteintes des voies respiratoires et lorsqu'une quantité importante de ces particules de poussière irritantes se logent dans le nez, elles peuvent causer une rhinite allergique ou une **inflammation de la muqueuse nasale**. Certaines particules très fines réussissent à traverser la cavité nasale et à s'attaquer à la trachée et aux poumons, ou elles engendrent une inflammation des muqueuses de la trachée ou des bronches.* »

Résultats des mesures d'air au musée d'Orsay

Rapport du 3 mai sur les mesures d'air effectuées le 28 mars après-midi et le 4 avril matin au M'OO (Orsay) :

Particules grossières inhalables (PM 10)

L'OMS, et Airparif signalent que :

« Les PM 10, à court terme, peuvent induire des effets sanitaires aigus : **réactions inflammatoires des poumons**, symptômes respiratoires, **manifestations cardiovasculaires**, accroissement de la prise de médicaments, des hospitalisations et de la mortalité. »

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

50 µg/m³ en moyenne journalière, à ne pas dépasser plus de 35 jours par an ;

40 µg/m³ en moyenne annuelle.

Objectif de qualité : **30** µg/m³ en moyenne annuelle.

Le niveau d'empoussièrement relevé au M'OO (Orsay) en zone marquise/barrière climatique est compris entre : **20** et **329** µg/m³, avec des valeurs hautes signalées à **137**, **167** et **329** µg/m³.

Les relevés d'air extérieur (aux mêmes dates) sur le parvis du musée d'Orsay indiquent des valeurs inférieures : **97**, **129**, **136**, **143**, **148**.

Airparif fait état d'un niveau moyen de PM10 dans Paris au 1^{er} trimestre 2013 de : **45** µg/m³. La concentration horaire maximale à Paris en proximité trafic (bld périphérique) est de : 250 µg/m³.

L'air extérieur sur le parvis est donc actuellement plus empoussiéré qu'à Paris sur le bld périphérique, compte tenu des chantiers de travaux simultanés :

- du musée d'Orsay et du musée de la Légion d'Honneur
- de la voirie rue de Lille et des voies sur berges, avec report du trafic de la voie express RG sur le quai Montherlant.

L'évacuation des gravats sur la terrasse Lille, et les pannes récurrentes des portes-tambours d'entrées/sorties accentuent la porosité de la circulation des poussières entre l'intérieur du musée d'Orsay et ses abords immédiats.

Particules fines alvéolaires (PM 2,5)

L'OMS, et Airparif signalent que :

« Les PM 2,5, sur le long terme, sont associées à un accroissement des symptômes des voies respiratoires et des maladies respiratoires chroniques. »

Pour les PM2,5, il n'y a pas de réglementation. L'Union européenne fixe son objectif de qualité à **20** µg/m³ en moyenne sur l'année. Le Grenelle de l'environnement souhaite arriver à 15 µg/m³. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande une valeur de 10 µg/m³.

Le niveau d'empoussièrement relevé au M'OO (Orsay) en zone marquise/barrière climatique est compris entre : **18** et **171** µg/m³, avec des valeurs hautes signalées à **108** et **171** µg/m³.

Les relevés d'air extérieur (aux mêmes dates) sur le parvis du musée d'Orsay indiquent des valeurs maximales inférieures : **97, 129, 143**.

Airparif fait état d'un niveau moyen de PM10 dans Paris au 1^{er} trimestre 2013 de : **45** µg/m³. La concentration horaire maximale à Paris en proximité trafic (bld périphérique) est de : 250 µg/m³.

Airparif fait état d'un niveau moyen de PM2,5 dans Paris au 1^{er} trimestre 2013 de : **32** µg/m³. La concentration horaire maximale à Paris en proximité trafic (bld périphérique) est de : 133 µg/m³.

Airparif signale que les niveaux de particules fines entraînent chaque année en Europe une perte d'espérance de vie de 9 mois en moyenne pour les États membres, 386 000 décès prématurés et 110 000 hospitalisations graves.

La **CGT-M'OO** observe que le 28 mars et le 4 mai n'ont pas été les jours les plus empoussiérés au musée d'Orsay. Des pics plus élevés auraient pu être enregistrés les semaines qui précèdent (par exemple lorsque nous avons formulé notre demande de mesures d'air). Si des mesures régulières avaient été réalisées, elles auraient démontré que les niveaux relevés à ces deux dates se situent dans la moyenne quotidienne sur la période.

Une contre-expertise a été commanditée par la **RMN-GP**. Les mesures d'air ont été effectuées le 11 avril 2013 et le rapport est daté du 16 mai 2013.

Nous ne commenterons pas ses résultats puisque l'agence signale :

« Cette prestation n'est pas conforme à l'arrêté du 15/12/2009.

Les prélèvements d'air ont été réalisés deux jours après la fin des travaux (pas d'activité sur le chantier).

Aucune activité de chantier n'a eu lieu la nuit précédant les mesures. »

Forte dégradation des conditions de travail

Les désagréments et agressions pour la santé subis par les agents sont dus pour beaucoup au fait que les chantiers ne se déroulent pas comme prévu dans les plans de prévention des risques : des dysfonctionnements et des incidents s'accumulent (cf. incident du chantier du 4^e étage le 15/10/2012 : découpe imprévue de parpaings scellés à la scie circulaire, porte de chantier ouverte, fenêtre ouverte donnant sur le parvis).

Un nombre significatif d'agents (DAS, DPV) ont ces derniers mois témoigné de symptômes **chroniques** récurrents constatés par le cabinet médical de prévention du M'OO et par des spécialistes ORL : **conjonctivites, démangeaisons, eczéma, rhinites, saignements de nez, allergies, asthme...**

Les agents ont fréquemment signalé en 2013 la **pénibilité** liée au niveau élevé de poussière dans les salles, au bruit intense, aux vibrations... dans le registre hygiène-sécurité, dans les cahiers de bord, par des fiches d'incident et dans trois pétitions.

Si l'origine des symptômes peut être multi-factorielle, l'accroissement récent en nombre, en fréquence et en manifestations physiques de cette symptomatologie ORL doit être mis en relation avec le déroulement effectif insatisfaisant des 11 chantiers de travaux au sein du M'OO et devrait conduire la Direction à adopter des mesures efficaces de protection de la santé des agents.

Rappelons à titre d'exemple que pour les agents ayant fait un AVC et étant sous traitement anti-coagulant, une irritation des muqueuses nasales entraînant des saignements de nez est problématique, et impose la consultation immédiate d'un médecin.

La **CGT-M'OO** considère que la Direction sous-estime les altérations cliniques manifestes de la santé d'un nombre non négligeable d'agents et nie la part de leur imputation aux conditions de travail actuelles dans l'établissement.

Les agents sont déçus de vos réponses peu volontaristes des 14 mars et 21 mai :
« *Nous nous efforcerons de vous assurer des conditions de travail qui restent convenables durant la durée des travaux.* »
« *La direction s'est employée à limiter le plus possible les dégradations des conditions de travail.* »

Vendredi dernier 24 mai, de fortes perturbations ont encore eu lieu toute la journée : bruit intense et émanations importantes de poussières. Les agents du DPV présents ce jour ont de nouveau signé une pétition (ci-jointe, 21 signatures) de protestation contre cette récurrence d'incidents de chantiers continuant de dégrader leurs conditions de travail et d'altérer leur santé au travail.

Mais ce jour-là, le bruit et les perturbations ont été pires encore en zone muséographique, ce que les agents de surveillance ont signalé, sans obtenir de réponse de l'administration.

Les agents sont choqués de l'écart entre les propos officiels et des réponses orales récurrentes à l'occasion d'échanges avec la Direction : « *C'est comme ça et pas autrement, vous n'avez qu'à changer de musée. On n'a pas que ça à faire.* »

Des remédiations indispensables

La **CGT-M'OO** déplore que les efforts de la Direction consistent surtout à minimiser l'impact des chantiers sur les conditions **réelles** de travail des personnels et des risques potentiels à moyen terme **ou déjà avérés** sur leur santé et l'avènement de maladies à caractère professionnel.

Ces quatre dernières années, la **CGT-M'OO** a demandé :

- la réduction du bruit sous la marquise et en zone tertiaire
- l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail au DPV
- l'amélioration des conditions climatiques sous la marquise
- l'amélioration de la qualité de l'air

Sur ces quatre facteurs cumulés de mauvaises conditions de travail, presque rien n'a été fait, hormis quelques menues mesures limitées de remise en état de petit matériel.

Suite à notre demande, des mesures de bruit ont été effectuées en zone marquise les 17 avril et 17 mai 2012 : les relevés sont compris entre **71** et **95** db. Une majorité de relevés se situe au-dessus de 80 db : **82,8, 84,7, 91,2...**

Des mesures de bruit avaient été effectuées en octobre 2012 en zone tertiaire à proximité des chantiers de travaux du M'OO : les valeurs hautes des relevés sont : **83,4, 84,7** db.

Le conclusion de l'administration du M'OO est : « *Il convient d'étudier les actions qui permettraient de diminuer considérablement le bruit sur l'ensemble de la zone d'accueil, de la Marquise aux espaces du 1^{er} sous-sol.* »

Où en sommes-nous ? A une situation pire : le bruit aux comptoirs d'accueil des groupes au -1 résonne davantage depuis leur déplacement provisoire !

Le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé précise que « *le seuil de danger au-delà duquel des dommages peuvent survenir est estimé à 85 dB (niveau moyen sur une journée de travail de huit heures). Mais, à partir d'un niveau sonore moyen de 80 dB sur huit heures, on peut considérer le niveau d'exposition **préoccupant.*** »

Le point sur le réaménagement des **caisses** et des **comptoirs d'accueil** (DPV) a été présenté au CHS du 14 octobre **2010**, avec un rapport d'ergonomie. Nous attendons toujours les **décisions** et le **programme d'actions**, qui a 4 ans de retard. Le médecin de prévention et l'inspecteur H&S avaient souligné l'urgence de ce projet.

PV CHS 18/11/2010 : - « *Le projet d'aménagement des caisses et des comptoirs d'accueil est synchrone avec celui du plateau de réservation des groupes. Des agents, qui travaillent sur des postes en équerre qui les obligent à des torsions.*

[L'Administration] rappelle qu'en septembre 2010, il a été décidé de reporter les travaux de la ligne de caisses en 2011, dans un cadre plus global. La simple passation du marché prendra 2 mois.

*[La **CGT**] insiste pour que le marché soit lancé au 1^{er} semestre 2011 et les travaux réalisés **au plus tard** au 2nd semestre 2011.* »

Ensuite, tout a été remis en cause et reporté à... **2014** par le projet « Delta » !!!

Seul le secteur des **vestiaires** a donné lieu à une refonte programmée, déclenchée à la suite d'un accident de travail grave et d'une alerte CHSCT ayant conduit au vote d'une expertise agréée par les représentants du personnel en séance exceptionnelle. Nous espérons que la Direction n'attende pas la survenue d'un incident grave pour décider de programmer un véritable plan d'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et des conditions de travail des personnels.

Les visiteurs ne sont guère mieux traités. Un seul exemple : est-il « *convenable* » aux yeux de la Direction que le point-rencontre pour les enfants de 5 à 12 ans inscrits aux activités jeune public soit déplacé contre la palissade du chantier librairie RMN-GP ?

La poussière est aussi très présente au musée de l'**Orangerie**.

La cause n'en est pas – pour l'heure – des chantiers de travaux. 14 millions de visiteurs foulent chaque année les allées du Jardin des Tuileries, et la commercialisation intensive fait que des événements y sont organisés fréquemment : défilés de mode, fête foraine... Des camions y circulent donc sans cesse.

Conséquence : le stabilisé (sable, chaux, gravier) s'effrite en particules fines de poussière, que le vent répand alentour, jusque dans les salles de l'**Orangerie**.

La **CGT-M'OO** vous demande une réunion très prochaine pour débattre et échanger des propositions, avec une délégation d'agents du Dpt Accueil-surveillance et du Dpt des publics et de la vente, et leurs représentants, acteurs de la prévention.